



Lettre
d'information
Chantier
N°2

Décembre 2025

RN 88 - COMPLÉMENT DU DEMI-ÉCHANGEUR DE LA VARIZELLE À SAINT-CHAMOND



► Une rentrée sous le signe des ouvrages

Lancés par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes début juillet, les travaux de génie civil de l'échangeur de la Varizelle avancent à un rythme très soutenu depuis maintenant cinq mois. La période de septembre et octobre a en particulier permis des avancées majeures avec l'achèvement de toutes les piles du futur pont au-dessus de l'autoroute et la finalisation des travaux sur les deux cours d'eau (le Janon et le Ricolin), incluant un déplacement du lit du Janon et la pose de trois nouveaux ouvrages hydrauliques.

Cette phase de travaux délicate a nécessité une forte mobilisation des entreprises du groupement et un suivi environnemental renforcé. Elle s'est achevée le 31 octobre conformément au calendrier prévu et aux obligations de l'arrêté d'autorisation environnementale du projet. Depuis cette date, les pompages ont été retirés, le Janon et le Ricolin

s'écoulent dans leur nouveau lit respectif et passent dans les nouveaux ouvrages hydrauliques.

Depuis mi-novembre, d'autres phases de travaux importantes ont démarré. Côté nord, des remblais imposants sont réalisés pour supporter la nouvelle route qui se connectera au rond-point de l'Aréna via le futur pont tandis que les travaux de terrassement de la future bretelle de sortie démarrent début décembre. Côté sud, la construction des murs de soutènement de la nouvelle bretelle d'entrée est également en cours.

Le chantier se poursuit dans le respect du planning prévisionnel. Toutes les équipes sont mobilisées pour respecter l'échéance de fin de ces travaux principaux, toujours prévue à l'été 2026.

RENAUD DURAND

Directeur régional délégué
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

INTERVENTIONS SUR LES COURS D'EAU

► Un chantier délicat en zone inondable

Le futur échangeur s'insère dans un site très contraint traversé par le Janon et le Ricolin. Afin d'implanter tous les ouvrages du projet, il était nécessaire de modifier ou déplacer légèrement le lit de ces cours d'eau et de les faire passer par trois nouveaux ouvrages hydrauliques à construire dans un délai très court et dans le respect des contraintes environnementales en présence.

Compte tenu de ces enjeux, des modélisations hydrauliques complexes ont été réalisées lors des phases d'études antérieures et les nouveaux ouvrages ont été dimensionnés pour laisser passer une crue centennale.

Les travaux réalisés permettront au passage de réduire le risque d'inondation sur l'ensemble du secteur.

D'une part, le terrain a été abaissé en rive droite du Janon pour créer une vaste zone d'expansion des crues. D'autre part, la démolition du seuil artificiel de deux mètres de haut qui constituait un obstacle pour les poissons, permet d'abaisser nettement le cours du Janon dans ce secteur proche d'habitations.

✓ *Le projet a été soumis à évaluation environnementale avec un avis de l'Autorité Environnementale et deux phases d'enquête publique en février 2021 puis en septembre 2023.*

✓ *Un arrêté préfectoral d'autorisation environnementale a été délivré en janvier 2024. Il décrit l'ensemble des mesures à prendre pendant les travaux pour limiter les impacts environnementaux du projet, ainsi que les contrôles réguliers devant être mis en place.*

► Moyens mis en œuvre

1 ▶ Pose de filtres à cailloux



Des filtres à cailloux sont disposés en travers du lit, en amont et en aval de la zone de travaux pour empêcher les poissons d'y accéder.

Une pêche de sauvegarde est ensuite organisée pour recueillir tous les poissons présents dans la partie du cours d'eau traversant le chantier.

2 ▶ Pompage



Des pompes sont déployées pour prélever l'eau en amont et la rejeter en aval. L'eau résiduelle de la zone intermédiaire est également pompée pour libérer le terrain.

3 ▶ Zone libérée



Une fois la zone asséchée, les travaux de terrassements et de réalisation de plateforme sont menés pour accueillir les ouvrages hydrauliques. Le cours d'eau est ensuite libéré dans son nouveau lit et passe par ces ouvrages.



Travaux autorisés du 1^{er} mai au 31 octobre lorsque le débit des cours d'eau est moins important.



Visites de contrôle hebdomadaires pour s'assurer de la bonne exécution des travaux dans le respect des prescriptions environnementales.



Un suivi en continu de la qualité des cours d'eau est mis en place pendant toute la durée des travaux.

Sondes de mesure en continu de la qualité des eaux



► Travaux réalisés

Les deux cours d'eau ont été pompés et temporairement déviés pour permettre le creusement d'un nouveau lit pour le Janon, le terrassement des berges côté Ricolin et la pose des trois ouvrages hydrauliques, dont les éléments ont été livrés préfabriqués et assemblés sur site.



Qu'est-ce qu'un ouvrage hydraulique ?

Il s'agit d'une construction permettant de faire passer un cours d'eau, ou un simple écoulement, sous une voie ferrée, une route, un chemin, etc.

Concernant la Varizelle, les nouveaux tronçons routiers doivent franchir les cours d'eau à trois endroits, nécessitant la réalisation de trois ouvrages hydrauliques (cf. photo ci-dessous).

- ✓ *Le nouveau giratoire sera construit en partie au-dessus du Ricolin. 1*
- ✓ *La nouvelle route provenant de l'Aréna et la bretelle de sortie franchiront le Janon. 2*
- ✓ *Une voie d'accès technique franchira le Janon, au bout de l'impasse de la Magie. 3*

Données techniques de l'ouvrage hydraulique du Janon 2



35.5 m
longueur



55 tonnes
poids



15 m²
section



AVANCEMENT GÉNÉRAL

En plus des travaux sur les cours d'eau, plusieurs ouvrages importants ont été réalisés depuis la rentrée :



Deuxième pile côté sud terminée fin octobre



Culée sud (à gauche) terminée fin novembre et culée nord (à droite) terminée fin octobre



Paroi clouée (en cours) de la bretelle d'entrée

► Prochainement

► Du 10 au 19 décembre et du 5 au 9 janvier 2026

Travaux de réseaux menés par le SIEL-42 aux abords du chantier.

► À compter du 12 janvier 2026

Travaux de voirie sur la route de la Varizelle.
Circulation alternée, avec des feux de chantier pendant environ 4 semaines.

► Depuis début novembre

Terrassement du futur barreau routier.

► À partir du 8 décembre

Arasement du merlon et terrassement de la bretelle de sortie.

► du 6 janvier au 4 février 2026

Une dizaine de nuits de fermetures de la RN88 pour la pose des travées et du tablier du futur pont.

► CONTACT

Pour en savoir plus : www.echangeur-varizelle.fr

Mél : echangeur-varizelle@developpement-durable.gouv.fr



**PREFETE
DE LA REGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

Liberté
Égalité
Fraternité

Directeur de la publication : Renaud DURAND
Pilotage, coordination : service Mobilité, Aménagement, Paysages

Crédit photo : Nicolas RICHARD

Conception : Agence Enotikom

Décembre 2025

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes

69453 Lyon cedex 06 - Tél. 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr